

La population nomade au Maroc d'après les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014

- ✓ *La population nomade est celle dont le mode de vie est caractérisé par la pratique de l'élevage et les déplacements fréquents motivés par la recherche de zones de pâturage et de points d'eau.*
- ✓ *Le nomadisme ne représente plus qu'une part très faible de la population du Maroc (un peu plus de 7 pour dix mille).*
- ✓ *Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population nomade s'approchent de plus en plus de la moyenne nationale, mais accusent encore un retard dans le domaine de l'éducation dû à leur mode de vie.*
- ✓ *95% de la population nomade se concentrent dans quatre régions situées toutes à l'Est et au Sud du pays : Draa-Tafilalet, Guelmim-Oued Noun, Laayoune-Sakia El Hamra et Souss-Massa.*

Au Maroc, l'effectif de la population nomade recensée au 1er septembre 2014 s'élève à 25274 personnes contre 68540 en 2004, soit une baisse de 63%. Le nombre de ménages nomades s'établit à 4044 ménages, ce qui correspond à une taille moyenne de 6,2 personnes contre 4,6 personnes au niveau national.

La structure familiale de cette population est encore dominée par les ménages de grandes tailles. Environ 68,2% des ménages nomades sont constitués de cinq personnes et plus (dont 32,8% sont formés de huit personnes et plus), 10,6% de quatre personnes, 8,1% de trois personnes, 7,1% de deux personnes et seulement 6,1% sont formés d'une seule personne.

Près de 52% de la population nomade sont des hommes. C'est une population majoritairement jeune, 36,0% sont âgées de moins de 15 ans contre 28% parmi la population totale. Environ 47,5% ont moins de 20 ans et 65,5% moins de 30 ans. Enfin, la population nomade en âge d'activité (15-59 ans) représente 57% et celle du 3ème âge (60 ans et plus) 7,0% contre 62,4% et 9,6% respectivement parmi l'ensemble de la population.

La part de la population nomade mariée âgée de 15 ans et plus a diminué de 59,5% en 2004 à 55,1% en 2014, tandis que celle des célibataires a augmenté de 35,2% à 40,8%. L'âge moyen au premier mariage des femmes nomades a significativement augmenté de 23,2 ans en 2004 à 26,1 ans en 2014 contrairement à l'ensemble des femmes marocaines. Il en est de même pour l'âge moyen au premier mariage des hommes qui est passé de 28,7 ans à 30,7 ans alors qu'il est resté stable autour de 31,2 ans pour l'ensemble des hommes au niveau national durant la même période.

Le taux de célibat définitif des nomades à 55 ans a presque triplé en dix ans en passant de 1,3% en 2004 à 3,4% en 2014. Ce taux est, en 2014, plus élevé, parmi les femmes (3,7%) que parmi les hommes (3,1%).

Le nombre moyen d'enfants par femme nomade a diminué en passant de 4,3 enfants en 2004 à 4 en 2014. Malgré cette légère baisse, cet indice est presque le double de celui observé au niveau national (2,2 enfants) en 2014.

L'accès à l'enseignement chez les enfants nomades est encore très limité. Le taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans est de 31,3% (94,5% au niveau national), 39,8% parmi les garçons et seulement 23,5% parmi les filles.

De même, le niveau d'éducation de la population nomade demeure très faible, 84% des nomades n'ont aucun niveau d'instruction, 2,2% ont fréquenté tout au plus le préscolaire, 9,3% le primaire, 2,7% le collège. Le secondaire et le supérieur n'ont été le fait que de 1,2% et 0,6% respectivement.

La population nomade est majoritairement analphabète, son taux d'analphabétisme est très élevé : 81,9% contre 32,2% au niveau national. Les femmes nomades sont plus analphabètes que les hommes (89,5% contre 74,9%).

Les nomades sont plus actifs que l'ensemble de la population, leur taux d'activité est de 56,8% contre 47,6% à l'échelon national. Les hommes nomades sont nettement plus actifs que les femmes (87,7 % contre 22,5%). Les nomades sont moins exposés au chômage que l'ensemble de la population, leur taux de chômage est de 10,1% (16,2% au niveau national), 8,6% pour les hommes (12,4% au niveau national) et 16,7% pour les femmes (29,6% au niveau national).

Sur le plan régional, Draa-Tafilalet totalise près des deux tiers de la population nomade, soit 60,8%. La région de Guelmim-Oued Noun (21,0%) vient en seconde position, suivie par Laayoune-Sakia El Hamra (6,6%) et Souss-Massa (6,3%). En revanche, les régions de l'Oriental, Eddakhla-Oued Eddahab et Fès-Meknès enregistrent les proportions les plus faibles, respectivement 2,2%, 2,1% et 1,0% de l'ensemble des nomades.

Les provinces à forte concentration de nomades, à savoir, Tinghir (21,5%), Midelt (20,3%), Assa-Zag (13,8%) et Errachidia (13,8%), enregistrent un peu moins des trois quarts de la population nomade du pays. Les provinces à concentration moyenne (2 à 6%) sont par ordre d'importance: Guelmim, Tata, Zagora, Boujdour et Tarfaya. Les provinces à faible concentration (moins de 2%) concernent: Tan-Tan, Es-Semara, Aousserd, Figuig, Guercif, Taroudannt, Oued Ed-Dahab, Agadir-Ida-Ou-Tanane, Taza, Tiznit, Sidi Ifni, Chtouka- Ait Baha, Laâyoune, Taounate, Ifrane, Jerada et Chichaoua.